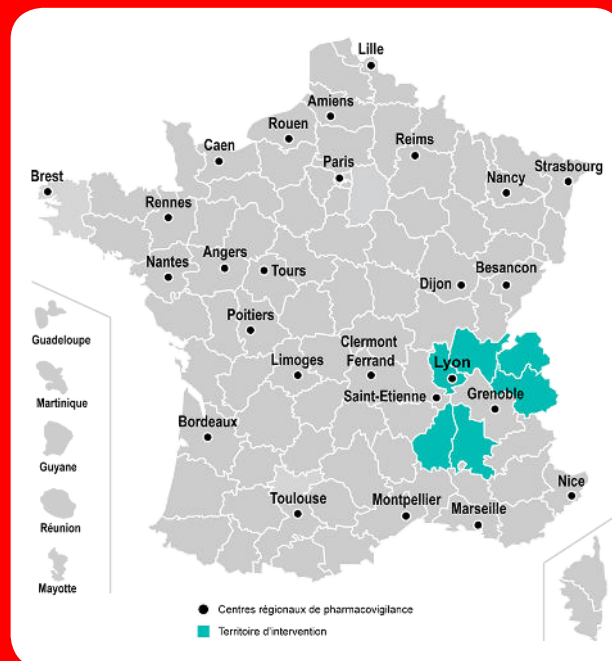
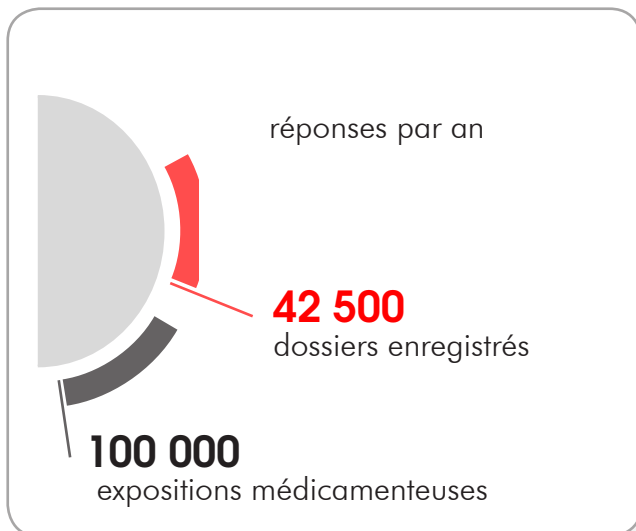


terappel

“ Cohorte nationale (parents et enfants) de grossesses exposées aux médicaments ”

Créée en 1985 à Lyon, la base de donnée dédiée à la grossesse permet aux CRPV la gestion informatisée et sécurisée des grossesses exposées aux médicaments.

Quelques chiffres



Nous contacter

Centre de Pharmacovigilance de Lyon
162, avenue Lacassagne
69424 Lyon Cedex 03

☎ : 04 72 11 69 97

☎ : 04 72 11 69 85

✉ : centre.pharmacovigilance@chu-lyon.fr

Médicaments et grossesse :
quels risques ?

t
terappel

Des professionnels pour vous conseiller

t
terappel

Qui sommes-nous ?

Terappel est un réseau d'experts issus des Centres Régionaux de Pharmacovigilance (CRPV) dont l'une des missions est l'évaluation des risques et de la sécurité des médicaments au cours de la grossesse.

Constitués de médecins et de pharmaciens, les CRPV sont des structures publiques et indépendantes implantées au sein des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU).

Nous apportons une évaluation gratuite et personnalisée des risques médicamenteux et une aide au choix thérapeutique au cours de la grossesse. Nous assurons également un suivi téléphonique de l'évolution des grossesses qui nous sont signalées.



Professionnel de santé ou patiente.

Vous souhaitez :

- Un avis sur le risque médicamenteux, que l'exposition ait déjà eu lieu ou qu'elle soit envisagée
 - Obtenir une aide au choix thérapeutique
 - Contribuer au progrès scientifique.
-
- En participant au recueil initial d'informations sur la grossesse
 - En acceptant l'enregistrement des données anonymisées dans la base de **Terappel**
 - En contribuant à nos suivis de grossesse à l'occasion d'un nouveau contact après l'accouchement.



Les études montrent que **80 à 90 % des femmes enceintes prennent au moins un médicament.**

Pourtant, les informations sur le risque des médicaments au cours de la grossesse sont peu nombreuses, en raison de l'absence quasi complète d'essais cliniques dans cette population.

Les objectifs principaux sont donc :

- Utiliser les suivis déjà enregistrés pour répondre de façon plus informative à nos interlocuteurs
- Confirmer ou infirmer l'existence d'un risque en cas d'alerte des autorités de santé
- Réaliser des études nationales ou internationales visant à améliorer les connaissances sur le profil de sécurité des médicaments chez la femme enceinte.